Avis d'Appel d'Offres National

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/XX.7F/2017 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL ET INTRANTS AGRICOLES (RELANCE)

Date de publication :@كليكم. /2017

Date d'ouverture

Objet

La Commune NTEGA, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de matériels et intrants agricoles pour l'équipement de la filière agri-élevage du centre d'enseignement des métiers de RUSHUBIJE

Financement du marché

2. La Commune a obtenu un financement de la part du Gouvernement du Burundi appuyant le programme de la maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché de fourniture pour lequel cet avis d'appel d'offres est lancé.

Spécification du marché

- 3. La passation du Marché est conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi
- 4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en trois (3) lots :
 - Lot n°1: Matériel aratoire pour la section Agriculture; Fourniture intrants agricole; Matériel pour l'aviculture (Elevage volailles);
 - Lot n°2: Fourniture, et installation du petit et grand bétail ; Construction de poulailler, chèvrerie et étable types ;
 - > Lot n°3: Fourniture de bancs pupitres.
- 5. Le délai de livraison de toutes les fournitures est de **nonante** (90) jours calendaires à partir de la notification définitive du marché.

Condition de participation

- 6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [quelles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché
- 7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par lune des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.



Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune NTEGA en Province KIRUNDO. moyennant le la présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de CENT MILLES (50.000fbu) francs burundais : 25000 FBU sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 25000FBU au compte N° 0022147-01 ouvert à la BANCOBU KIRUNDO. au nom de la Commune de NTEGA

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Madame/Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Présentation de l'offre

- 10. Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un ou plusieurs lots.
- 11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de :
- Deux cent milles (200 000 FBU) francs burundais: Lot 1;
- Cent cinquante milles (150 000 FBU) francs burundais: Lot 2;
- Cinquante milles (50 000 FBU) francs burundais: Lot 3

Les chèques certifiés ne sont pas acceptables

12. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée au point 8 ci-dessus au plus tard le 12017 à 8heures 30 min. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

- 14. Toutes les offres devront être déposées au secrétariat de la Commune NTEGA le 12017 au plus tard à 8 heures 30min locales.
- 15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d un représentant de la DNCMP le 26/.11/2017 à 9 heures locales à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires.

17. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

17.1. Au niveau administratif:

- 1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- 2. La Caution de soumission suivant le modèle du DAO (ou chèque certifié);
- 3. Les Statuts du soumissionnaire (personnel moral):
- 4. L'Attestation de non redevabilité en original délivrée par le service de l'OBR;
- 5. Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- 6. Une copie du registre de commerce;
- 7. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
- 8. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire.

Administrateur de la Commune NTEGA

et Personne Responsable des Marchés Publics

Philippe NGABONZIZA